



Monsieur le Directeur général,

Le 8 février 2007, quatre syndicats appellent une nouvelle fois les agents de la DGI à faire grève.

Depuis maintenant plus de trois mois, les syndicats (SNUI, SNADGI-CGT, SGI-FO, CFDT- Impôts, UNSA-Impôts, CFTC-Impôts) vous demandent d'ouvrir un cycle de réelles négociations sur :

- les règles de gestion ;
- les conditions de travail ;
- les régimes indemnitaires ;
- les emplois.

Par ailleurs, ils vous demandent de réaffirmer et de respecter le critère de l'ancienneté pour les mouvements de mutations locaux et de retirer la fiche n° 3.

En conséquence, les six syndicats vous demandent de modifier votre conception et vos méthodes de dialogue social.

Dans votre nouveau courrier daté du 23 janvier et publié sur Eole, vous démontrez une nouvelle fois que vous n'avez manifestement pas compris les raisons majeures qui avaient conduit 40 000 agents de la DGI à signer une pétition et à être massivement en grève les 14 et 30 novembre 2006.

Sur tous les sujets qui font l'objet du conflit, et qui vous sont rappelés ci-dessus, nous vous demandons de bien vouloir nous accorder une audience le jeudi 8 février 2007 à 11 h.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de notre considération distinguée.

Le 29 janvier 2007

Serge COLIN    Jean-Robert SZKLARZ    Jean-Pierre THEVENEUX

Denis GREGOIRE    Hervé PAPIN    François BOS